

Date de révision : 20-mai-2020 Numéro de révision: 2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit SURE STEP ACRYLIC ANTI-SLIP COATING TINTABLE WHITE SU0110F

Code du produit SU01101

Code produit Alternate XF1101

Classe de produit Peinture diluée à l'eau

Couleur Blanc Utilisation recommandée Peinture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898

www.benjaminmoore.ca/inslx-fr

Fabricant

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél.: 1-866-708-9180

www.benjaminmoore.com/INSLX

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Date de révision : 20-mai-2020



Aspect liquide Odeur peu ou pas d'odeur

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Silica, crystalline	14808-60-7	10 - 30%	-	-
Titanium dioxide	13463-67-7	5 - 10%	-	-
Glass, oxide	65997-17-3	1 - 5%	-	-
2-Propanol-1-butoxy	5131-66-8	1 - 5%	-	-
Propylene glycol	57-55-6	1 - 5%	-	-

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers

soins particulières.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

Date de révision : 20-mai-2020

contaminés.

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent,

consulter un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au

besoin.

Symptômes et Effets les Plus Importants Aucun connu.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux

circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique

Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au

feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)
Point d'éclair (°C)
Méthode

Non applicable
Non applicable

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

NFPA Santé: 1 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0 Spécial : Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Autres informations Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est

possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le

haut et peller dans les récipients appropriés pour la

Date de révision : 20-mai-2020

disposition.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante.

porter un équipement respiratoire approprié.

Entreposage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de

la portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
Silica, crystalline	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable particulate matter	0.025 mg/m ³ - TWA	0.025 mg/m ³ - TWA	0.10 mg/m ³ - TWA	0.1 mg/m³ - TWAEV
Titanium dioxide	TWA: 10 mg/m ³	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA 3 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWAEV
Glass, oxide	TWA: 1 fiber/cm3 respirable fibers: length >5 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X	5 mg/m³ - TWA 1 fibre/cm3 - TWA	1 fibre/cm3 - TWA 5 mg/m³ - TWA	1 fibre/cm3 - TWA 5 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWAEV

	magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination TWA: 5 mg/m³ inhalable particulate matter				
Propylene glycol	N/E	N/E	N/E	10 mg/m³ - TWA 50 ppm - TWA 155 mg/m³ - TWA	N/E

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans

Date de révision : 20-mai-2020

des zones confinées.

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau

Protection respiratoire

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Gants protecteurs et habillement imperméable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil

respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide

Odeur peu ou pas d'odeur

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Densité (lbs/gal) 11.4 - 11.8 **Densité** 1.36 - 1.41

pH Aucun renseignement disponible

Viscosité (cps)Aucun renseignement disponibleSolubilité(s)Aucun renseignement disponibleSolubilité dans l'eauAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationAucun renseignement disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Densité de vapeurAucun renseigner% solides en masse50 - 60% solides en volume35 - 45% volatiles en masse40 - 50

% volatiles en volume 55 - 65
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 250
Point d'ébullition (°F) 212
Point d'ébullition (°C) 100
Point de congélation (°F) 32
Point de congélation (°C) 0

Point d'éclair (°F)Non applicablePoint d'éclair (°C)Non applicable

MéthodeNon applicableInflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Température de décomposition (°F)

Température de décomposition (°C)

Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation.

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Aucun renseignement disponible

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Peut causer une légère irritation

Contact avec la peau La substance peut causer une légère irritation de la peau.

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et

Date de révision : 20-mai-2020

causer une irritation.

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale,

des nausées, des vomissements et la diarrhée.

SensibilisationAucun renseignement disponible.Effets neurologiquesAucun renseignement disponible.Effets mutagènesAucun renseignement disponible.Effets sur la reproductionAucun renseignement disponible.Effets sur le développementAucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en

Date de révision : 20-mai-2020

cas d'inhalation.

Autres effets nocifs Risque d'aspiration

Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
2-Propanol-1-butoxy 5131-66-8	= 1900 mg/kg (Rat) = 5660 μL/kg (Rat)	= 3100 mg/kg (Rabbit)	-
Propylene glycol 57-55-6	= 20 g/kg(Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	-

Toxicité chronique

Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP
	1 - Human Carcinogen	Known Human Carcinogen
Silica, crystalline	_	_
	2B - Possible Human Carcinogen	
Titanium dioxide		

- Sous forme de particules inhalables, la silice cristalline est maintenant considérée comme cancérogène pour l'humain par le CIRC (1). Le risque de développer un cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition aux particules et poussières inhalables produites par le sablage de peinture sèche.
- Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "

Légende

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP: National Toxicity Program

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Propylene glycol

LC50: 710 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Propylene glycol

CE50 (- UVA): > 10000 mg/L (Daphnia magna - 24 hr.)

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision : 20-mai-2020

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Date de révision : 20-mai-2020

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-UnisOui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Aucun

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Nom chimiqueNo. CAS% en poidsINRP - Section 52-Propanol-1-butoxy5131-66-81 - 5%Listed

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - Santé: 1* Inflammabilité: 0 Réactivité: 0 EPI: -

Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Date de révision : 20-mai-2020

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

800-225-5554

Date de révision : 20-mai-2020 Justification de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique